

2004-2005



Le crédit communautaire un outil essentiel au développement



**RÉSEAU QUÉBÉCOIS
DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE**

336, rue du Roi, bureau 130
Québec (Québec) G1K 2W5
Téléphone: (418) 529-7928 #226
Télécopieur: (418) 525-6960
info@rqcc.qc.ca

www.rqcc.qc.ca



Historique, mission et concept de base

Le crédit communautaire propose **une réponse novatrice** aux besoins des chômeurs, des personnes de l'aide sociale, des travailleurs à faible revenu et des « sans chèque » qui veulent prendre leur place dans la société mais qui se retrouvent devant des portes fermées;

Ces personnes rencontrent des obstacles importants qui les empêchent d'accéder aux sources « traditionnelles » de crédit : absence de garanties, dossier de crédit inexistant ou entaché, besoin pour de faibles montants, manque d'expérience en affaires;

Ses activités d'accompagnement, de formation et de suivi « à la carte » combinées à un financement flexible permettent de lever ces obstacles et de remettre en action cette clientèle souvent livrée à l'isolement et à l'exclusion;

Le crédit communautaire est une composante du financement solidaire au Québec et représente un **complément indispensable** aux mécanismes et structures institutionnels en place d'intervention économique et sociale;

Le crédit communautaire a connu récemment une popularité grandissante tant au Québec que partout ailleurs en Amérique du Nord. L'approche collective du crédit communautaire, supportée par les Cercles d'emprunt, et l'approche individuelle ou par projet, incarnée par les Fonds communautaires d'emprunt, occupent une place importante parmi l'éventail des approches d'intervention économique et sociale et de lutte à la pauvreté. Ce qui distingue le crédit communautaire façon « québécoise » des expériences de micro-crédit qu'on retrouve ailleurs, **c'est une approche globale qui vise à combler les besoins tant économiques que sociaux des personnes**. Les Cercles d'emprunt et les Fonds communautaires d'emprunt contribuent à combler ces besoins par le biais d'activités complémentaires.

L'évolution du crédit communautaire au Québec témoigne d'une vitalité remarquable quant au nombre d'organismes, puisque le Québec s'accapare environ la moitié du total canadien. **On compte en effet dix organismes québécois qui opèrent des Cercles d'emprunt et neuf Fonds communautaires d'emprunt. Ces organismes opèrent dans onze régions administratives de la province et la diversité des pratiques témoigne des besoins spécifiques à chaque région et des ressources qui sont disponibles pour y répondre.**

Cet essor grandissant du crédit communautaire s'explique par plusieurs facteurs interreliés. D'une part, la mondialisation des marchés financiers a conduit les institutions financières « traditionnelles » à une rationalisation profonde de leurs opérations, exercice qui s'est traduit par un resserrement du crédit pour les clientèles considérées à risque. D'autre part, la restructuration du marché du travail a provoqué une montée impressionnante du travail autonome. Or, on sait que les travailleurs autonomes sont souvent considérés par les institutions financières comme clientèle à risque ou potentiellement peu rentable du fait de la petitesse des prêts qu'ils exigent ou de leur absence d'antécédents de crédit.

La convergence de ces deux forces - un resserrement de l'offre de crédit au bas de l'échelle et une explosion de la demande dans le même créneau - a fait en sorte que les besoins de financement et de soutien d'une clientèle de plus en plus marginalisée vont en augmentant.

Sommaire

HISTORIQUE MISSION ET CONCEPT DE BASE	3
MOT DE LA PRÉSIDENTE	9
MOT DE LA COORDINATION	10
EXEMPLES ET TÉMOIGNAGES	14



Un portrait du crédit communautaire au Québec

Le crédit communautaire ne fait pas que combler le vide laissé par les institutions financières. Il est avant tout un outil de développement adapté aux collectivités qui permet à des personnes marginalisées de prendre leur place dans la société. De ce fait, il s'inscrit dans la mouvance de l'économie sociale.

Le crédit communautaire vient confirmer l'engagement des communautés locales et régionales au développement économique et social du Québec. La petite histoire québécoise du crédit communautaire remonte à 1990. Toutefois, la croissance véritable du secteur s'est faite depuis 1995 en réponse aux besoins toujours grandissants des personnes vivant en marge de la société et des réseaux conventionnels de financement.

Dès ses débuts, le crédit communautaire a voulu jouer sur plusieurs fronts à la fois en se donnant des objectifs ambitieux, à la mesure de son double rôle social et économique :

- Créer des emplois durables et de qualité tout en répondant aux besoins sociaux, économiques et culturels du milieu;
- Permettre aux personnes qui sont sans emploi et qui vivent la précarité économique d'accéder à du financement pour un projet d'entreprise individuelle et collective ou de travail autonome;
- Remettre en action les personnes qui sont exclues de la vie économique, sociale, culturelle et politique de leur collectivité;
- Combattre la pauvreté en contribuant à la revitalisation de territoires défavorisés.

LES RÉSULTATS POUR 2004-2005

- Autour de **1000 projets** ont été analysés,
- **600 entrepreneurs accompagnés** pour environ **20 000 heures** d'accompagnement,
- **470 emplois** créés et maintenus,
- Jusqu'à **1800 emplois créés et maintenus** au cumulatif,
- Le taux de survie est en moyenne de **80 %**,
- **590 000\$ en prêts** sont en cours de remboursement,
- **3 710 000\$ en prêts** accordés au cumulatif remboursés à **93 %**¹.

DES LEVIERS FINANCIERS

L'accès au crédit communautaire permet au promoteur d'établir ou de rétablir sa crédibilité financière par le remboursement des emprunts contractés. Le crédit communautaire fait donc le pont entre les promoteurs et les autres sources de financement et de soutien technique - qu'elles soient de nature privée, à but non lucratif ou publique.

Toutefois, la plus grande réussite des Fonds communautaires d'emprunt et des Cercles d'emprunt, réside dans leur capacité à permettre aux personnes exclues des circuits économiques et sociaux de réaliser leurs projets et dans le fait qu'ils permettent la création d'entreprises et la réinsertion économique et sociale.

UN MODÈLE ANCRÉ DANS LES PRATIQUES LOCALES DE CONCERTATION ET DE PARTENARIAT

Les pratiques du crédit communautaire passent par la concertation, le partenariat et l'accès aux réseaux d'échanges communautaires. Deux caractéristiques font ressortir clairement l'enracinement du crédit communautaire dans son milieu : la nature et la diversité de ses sources de capitaux et son recours au bénévolat.

¹ Cette réussite est remarquable considérant que nous travaillons avec une population marginalisée.

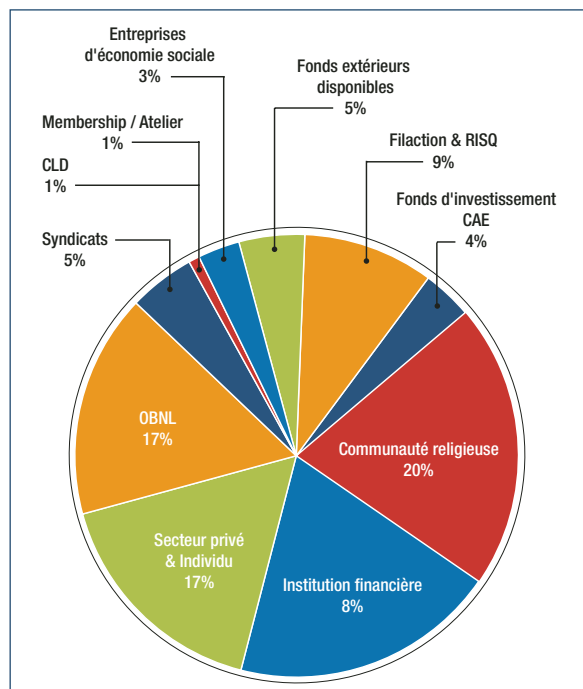
² Joël Lebossé (1998), page 46

LES SOURCES DE CAPITAUX

Des données recueillies auprès des membres révèlent que :

- En 2005, la capitalisation total des membres du Réseau s'élève à 2M\$ incluant une réserve variant entre 15 et 20 % des sommes investies qui se définit ainsi;

CAPITALISATION / FONDS ET CERCLES AVRIL 2005



Les sources principales de capitaux, sous forme de prêts et de dons, proviennent des collectivités : Communautés religieuses (20%), Secteur privé et individus (17%), OBNL (17%), Filiation et RISQ (9%), Institutions financières (8%), Fonds d'investissement CAE (4%), Syndicats (5%), Fonds extérieurs disponibles (5%), Entreprises d'économie sociale (3%), Membership / Atelier (1%), CLD (1%).

Pour leur part, plusieurs Cercles d'emprunt possèdent leurs propres capitaux, bien qu'ils soient plus limités que ceux dont disposent les Fonds. Cette diversité des sources de financement constitue une des caractéristiques dominantes du crédit communautaire tant au Québec qu'en Amérique du Nord et en Europe, si l'on en croit une étude récente sur le sujet.² Elle illustre le fait que le crédit communautaire est profondément ancré dans son milieu et qu'il réussit à canaliser l'épargne locale à des fins de développement économique et social.

Qui plus est, plusieurs Fonds communautaires d'emprunt offrent un soutien financier à des Cercles d'emprunt, confirmant la complémentarité des deux approches. Cette complémentarité prend quelquefois la forme de modèles hybrides, portés par des organismes dont les pratiques s'apparentent tant aux Cercles qu'aux Fonds communautaires.

Soulignons d'autre part que plusieurs organismes de crédit communautaire se sont associés à des corporations de développement économique communautaire, à des Caisses populaires, à des syndicats et autres afin de diversifier leurs sources de financement, rejoindre un plus grand bassin d'emprunteurs potentiels et réduire les coûts d'opération. Ces différentes initiatives partenariales démontrent la place centrale occupée par le crédit communautaire au sein de l'économie sociale.

Le rôle de catalyseur des organismes de crédit communautaire :

- participation
- concertation
- démocratie
- partenariat

LE RECOURS AU BÉNÉVOLAT

Le crédit communautaire a su rallier les forces vives du milieu incarnées par le bénévolat. La place des bénévoles au sein des organismes de crédit communautaire est importante et elle témoigne des liens étroits que ces organismes ont pu tisser avec leur milieu d'accueil. Plus encore, la grande place tenue par le bénévolat a directement contribué à réduire les coûts d'opération des organismes et à accroître la gamme et la qualité des services qu'ils offrent. À ce titre, les bénévoles jouent un rôle prédominant à titre de membres des conseils d'administration et de comités d'appui ou de prêts.

La place remarquable tenue par les bénévoles illustre à merveille la volonté de prise en main du développement par les membres des collectivités et le rôle de catalyseur de cette volonté collective que les organismes de micro-crédit jouent. La participation des bénévoles fait aussi en sorte que ces organismes possèdent une structure décisionnelle fortement participative et démocratique.

- Le RQCC représente **71 employés** à temps plein et plus de **240 bénévoles**.
- **57,96 % de femmes** et **42,04 % d'hommes** ont fréquenté les divers membres du RQCC en 2004-2005.
- **48,91 %** avaient **entre 18 et 35 ans** et **51,09 % entre 36 ans et plus**
- Des personnes qui sont venues, **22 %** avaient comme sources de revenu l'aide sociale, **21 %** étaient **salariées**, et **17 %** autres vivaient de l'**assistance emploi**, **13 %** étaient **travailleurs autonomes** et **12 % sans aucun revenu**.



Un outil de financement et de développement

La place occupée par le crédit communautaire parmi les mécanismes et structures de financement et de développement est de plus en plus reconnue. À titre d'outil de financement, le crédit communautaire est considéré à juste titre comme un instrument financier innovateur apte à combler les besoins des travailleurs autonomes et des entreprises individuelles et collectives.

Comme instrument de **développement**, le crédit communautaire contribue directement à l'intégration des populations laissées pour compte et à leur pleine participation à la vie économique et sociale des collectivités.

UN OUTIL DE FINANCEMENT POSITIONNÉ DANS UN CRÉNEAU UNIQUE

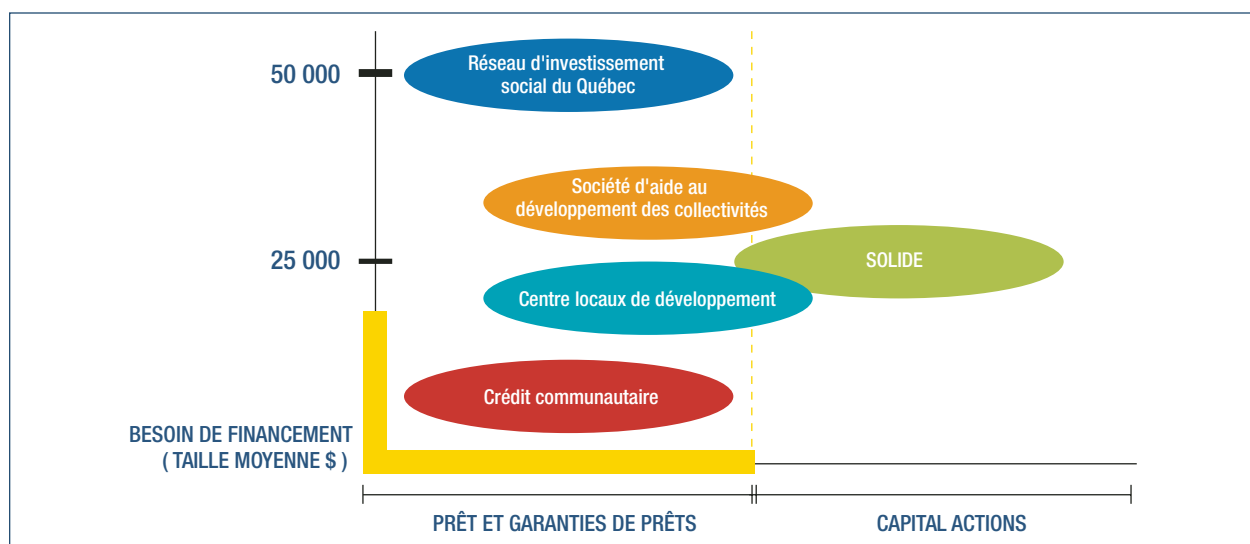
Le crédit communautaire a développé au fil des années une gamme de produits financiers destinés à **combler le fossé grandissant entre, d'une part, les institutions financières « traditionnelles » et, de l'autre, les besoins de financement des travailleurs autonomes, des micro-entreprises et des entreprises de**

l'économie sociale. Les institutions financières conventionnelles ne répondent pas toujours adéquatement aux besoins de financement des petites entreprises, encore moins à ceux d'une clientèle plus marginale. Les organismes de crédit communautaire qui opèrent au Québec offrent les prêts et la garantie de prêts et se spécialisent dans le créneau des prêts de très petite taille, normalement jusqu'à concurrence de 20 000 \$ (habituellement beaucoup moins pour les Cercles d'emprunt).

Comparé aux autres sources de financement - on pense ici aux fonds de programmes gouvernementaux tels les Sociétés d'aide au développement des collectivités et les Centres locaux de développement; aux SOLIDE, ou au Réseau d'investissement social du Québec - le crédit communautaire occupe un créneau unique. (GRAPHIQUE 1)

Le graphique, qui positionne les outils de financement en fonction de la nature du financement - prêts et garanties de prêts ou capital actions - et de la taille moyenne des transactions, démontre que le crédit communautaire occupe seul le créneau des très petits prêts. À n'en pas douter, les autres mécanismes de financement local jouent un rôle important pour le développement des collectivités du Québec. Ce qu'il faut retenir, toutefois, c'est le fait qu'ils ne visent pas directement les travailleurs autonomes ou les micro-entreprises pour qui les besoins de financement sont en deçà de 20 000 \$. Plus encore, c'est par leur rôle de développeur que les organismes de crédit communautaire se distinguent.

LA PLACE DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE PARMIS LES MÉCANISMES DE FINANCEMENT



UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT BRANCHÉ SUR LES BESOINS DU MILIEU

On l'a vu plus tôt, le crédit communautaire est un outil de développement avant d'être un mécanisme de financement. De fait, les instruments de financement propres au crédit communautaire «... sont quasiment tous issus des milieux de l'intervention sociale et ils ont été développés en tant qu'outils d'accompagnement dans les domaines de la réinsertion sociale et professionnelle».³

Bien que les organismes de crédit communautaire partagent plusieurs caractéristiques communes, leurs structures, orientations et pratiques sont intimement liées aux besoins de leur collectivité d'accueil. C'est pourquoi chacun des organismes a pu développer une expertise particulière en matière de réinsertion économique et sociale et de financement de projets. Considérés dans leur ensemble, les organismes membres du Réseau québécois offrent une expertise professionnelle en développement de projets, accompagnement de proximité, réinsertion sociale et financement de microprojets qu'on ne retrouve pas ailleurs.

Le succès obtenu par ces organismes (voir la prochaine section) tient pour beaucoup aux activités d'accompagnement en amont et en aval, de formation, d'accompagnement et de soutien (individuel ou de groupe) qu'ils offrent à leurs clients. Ces activités correspondent étroitement aux besoins des entreprises et des microentreprises. (GRAPHIQUE 2)

³ Joël Lebossé (1998), page 45

Présentation des approches en crédit communautaire

LE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE PAR L'APPROCHE COLLECTIVE : LES CERCLES D'EMPRUNT

Les Cercles d'emprunt interpellent les personnes qui veulent prendre leur place dans l'économie et la société à partir du travail autonome ou de la micro-entreprise et qui peuvent tirer le maximum d'une démarche collective où le soutien des pairs joue un rôle primordial. Les activités de formation, le suivi tant en amont qu'en aval et le soutien des pairs sont autant d'éléments stratégiques qui font en sorte que les Cercles d'emprunt réussissent là où d'autres approches de financement et de réinsertion sociale ont été moins efficaces.

LES CERCLES REPOSENT SUR UNE APPROCHE QUI COMPORTE PLUSIEURS VOLETS :

1- L'accompagnement de la personne et de l'entreprise :

Suivi personnalisé qui favorise la prise de décision éclairée quant à la meilleure voie pour «prendre sa place». Programme de formation en gestion et création d'entreprises, adapté aux différentes étapes d'évolution de l'entreprise (pré-démarrage, démarrage, consolidation et expansion). Ateliers qui permettent le développement de l'autonomie et de l'estime de soi.

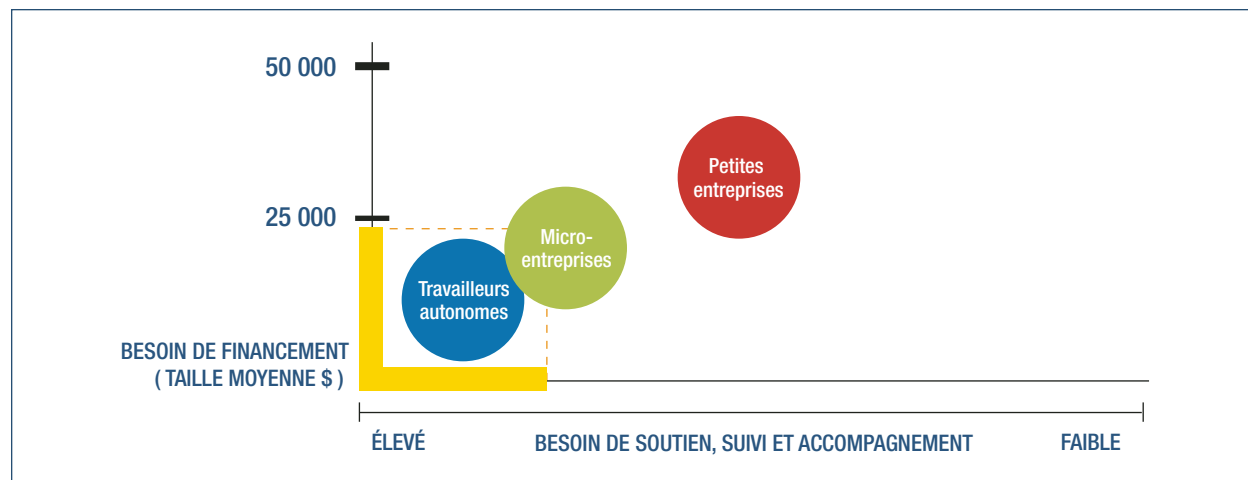
2- La prise en charge collective et l'accès au crédit :

Appui au projet de travail autonome ou de micro-entreprise par le suivi et l'accès au crédit, l'étude collective des demandes de prêts, le financement, la caution solidaire et le suivi du développement entrepreneurial et personnel.

3- La mobilisation de l'épargne et du capital :

Constitution d'un capital de développement en faisant appel aux partenaires présents dans la collectivité.

STADES DE DÉVELOPPEMENT ET RÔLE DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE



Le crédit communautaire par l'approche individuelle : les Fonds communautaires d'emprunt

Les Fonds représentent un outil de crédit communautaire souple permettant le support au démarrage et au maintien des micro-entreprises, des petites entreprises et des entreprises de l'économie sociale qui ne peuvent accéder au financement à partir de sources conventionnelles. Ils visent les personnes qui répondent mieux à une approche individuelle d'accompagnement et de suivi qu'à une approche collective et dont les besoins financiers peuvent être plus élevés. Ils forment donc un complément essentiel aux Cercles d'emprunt.

LE TRAVAIL DES FONDS COMMUNAUTAIRES D'EMPRUNT S'ARTICULE AUTOUR DE QUATRE VOILETS DISTINCTS:

- La mobilisation de l'épargne et du capital :
Investissement socialement responsable
- Le financement de projets
- Le soutien technique et l'accompagnement
- La promotion des activités et la concertation

MISSION DU RÉSEAU

Développer et promouvoir l'approche du crédit communautaire au Québec, dans la perspective du mieux-être individuel et collectif et de l'élimination de la pauvreté.

Le Réseau soutient ses membres en tant que ressources alternatives qui offrent l'accès au capital ainsi qu'un accompagnement aux populations locales pour la réalisation d'activité économique.





Mot de la présidente



Si nous regardons cette dernière année, quatre éléments nous viennent à l'esprit : crédibilité, structure, continuité et année internationale du microcrédit. Ils sont non seulement le tronc commun des activités du Réseau mais également le fruit d'un travail qui a débuté il y a maintenant cinq ans.

En effet, grâce à des efforts soutenus, nous avons pu observer des résultats positifs de notre acharnement des dernières années. Notre visibilité est devenue notre crédibilité. Que nous pensions à notre partenariat avec Desjardins, des rencontres avec Développement international Desjardins, des discussions avec la Caisse d'économie solidaire, Filaction, Fondation, RISQ, notre implication avec le Chantier de l'économie sociale, et bien d'autres, nous constatons que nous sommes de plus en plus interpellés comme interlocuteur principal en microcrédit.

La croissance de notre réseau demandait à ce que la structure interne soit mieux adaptée. Nous avons donc axé certains efforts à la mise en place de comités et ainsi amener un peu plus d'efficacité dans la gestion des dossiers. Il reste du travail à faire mais nous avons pu déjà constater des résultats. Par exemple, en plus de travailler à mettre en place des éléments structurants, le comité de gestion des ressources humaines a également procédé à l'embauche d'une nouvelle ressource. Nous avons donc accueilli une agente de liaison en mars.

Nos activités se sont également déroulées dans un processus de continuité, particulièrement pour le financement des opérations des membres. Nous avons signé l'année dernière une entente de trois ans avec le Secrétariat à la Jeunesse et une entente annuelle avec le Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation dans le cadre du plan d'action en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Bien que ce financement ne soit pas suffisant, il nous a permis de consolider les activités de certains membres du réseau. Nous avons continué à discuter avec les divers responsables de ministères pour les sensibiliser à la réalité du manque de financement.

Le dernier élément et non le moindre, est l'année internationale du microcrédit. Nous avons mis de l'énergie à l'organisation d'une semaine nationale du microcrédit à l'automne prochain et avec comme point culminant, un colloque international. Nous avons décidé d'utiliser cet événement unique pour demander des appuis, pour entamer des discussions avec des partenaires potentiels, pour augmenter notre visibilité et notre crédibilité, pour positionner le Réseau comme le porte-parole officiel du microcrédit au Québec. Vous serez surpris de la qualité de cet événement dont nous entendrons parler longtemps. Nous vous y donnons rendez-vous!

Je termine en mentionnant que le Réseau a parcouru beaucoup de chemin depuis sa fondation. Ce chemin n'a pas toujours été facile mais il fut parsemé de belles réalisations. Nous avons toujours été aussi tenace que notre clientèle qui souhaite prendre sa place dans la société. Personnellement, je tiens à remercier les membres du conseil d'administration pour le travail accompli et de m'avoir fait confiance.

Bon 5 ans !!!

Manon Sévigny

Présidente

Le Réseau a cinq ans : Un financement, une maturité et une reconnaissance



« ... l'Année internationale du micro-crédit en 2005... sera ainsi l'occasion de sensibiliser l'opinion publique à l'importance du micro-crédit et du micro-financement dans la lutte contre la pauvreté, de partager les meilleures pratiques et d'encourager le développement d'un secteur financier appuyant des services durables en faveur des pauvres dans tous les pays du monde... »

L'action en faveur du micro-crédit relancée par l'Assemblée générale ONU, 30 décembre 2003.

Mot de la coordination

Le Réseau québécois du crédit communautaire vient de franchir une étape importante : le cap des cinq ans. En cette fin d'année 2004-2005, le Réseau entre de plein pied dans la consolidation et la reconnaissance: un financement plus stable et diversifié, une maturité de sa vie démocratique et associative, une grande visibilité et une reconnaissance par ses partenaires en cette Année internationale du microcrédit.

Un financement plus stable et diversifié

Pendant plusieurs années, le Réseau a travaillé à consolider, stabiliser et diversifier son financement auprès de partenaires financiers. Par un travail assidu de représentation de la part des membres du conseil d'administration et de la coordination, il a fallu démontrer que l'investissement dans les budgets d'opération est nécessaire et complémentaire aux outils et organismes de développement économique des régions. Par ailleurs, les Fonds communautaires et les Cercles d'emprunt ont eu à établir que, « *Faire autrement* », comme entreprise d'économie sociale, leur exige de relever des défis importants et que leur mission sociale est rentable. Que ce soit auprès des gouvernements du Québec et du Canada, du mouvement Desjardins et d'autres partenaires, les défis de la pérennité des pratiques du crédit communautaire ont été abordés.

AUPRÈS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le Réseau a gagné son pari en signant une entente de partenariat de deux ans avec le Ministère du développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et a signé une entente de trois ans avec le Secrétariat à la jeunesse dans la mesure :

Défi entrepreneuriat jeunesse.

En affirmant sa volonté de consolider le financement du Réseau, le gouvernement du Québec favorise la reconnaissance des pratiques du crédit communautaire dans le développement économique au Québec et positionne le Réseau comme le seul interlocuteur au Québec apte à négocier le financement de ses membres et à développer les pratiques de crédit communautaire. L'entente de partenariat avec le Ministère du développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) donne au Réseau la responsabilité de la répartition de l'enveloppe de 1 180 000\$, permettant de soutenir en partie les opérations des membres.

Par ailleurs, une entente de trois ans avec le Secrétariat à la jeunesse accorde une contribution par une banque d'heures au travail d'accompagnement de proximité qui permet de soutenir le savoir-faire et le savoir-être des jeunes promoteurs. Cette entente est un gain important pour le crédit communautaire car elle reconnaît l'apport majeur de l'accompagnement de proximité dans le développement de l'entrepreneuriat des jeunes.

DÉFI ENTREPRENEURIAT JEUNESSE

RÉGIONS	NOMBRE DE PROJETS	NOMBRE DE PERSONNES	NB D'HEURES CUMULÉES
Montréal	56	72	1185
Québec	21	29	1000,25
Laurentides	52	54	788
Saguenay			
Lac St-Jean	36	45	636,5
Mauricie	20	23	478
Bas-St-Laurent	9	10	410
Montréal	11	10	310
Outaouais	6	6	161
Laval	7	7	153
Estrie	2	2	66
	220	258	5187,75

AUPRÈS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Dans le cadre des négociations amorcées par le Chantier de l'économie sociale, le Réseau s'est positionné comme porte-parole du crédit communautaire et organisme intermédiaire soutenant le réseautage des entreprises d'économie sociale en crédit communautaire au Québec. Cette reconnaissance s'inscrit dans le cadre du budget accordé par le gouvernement fédéral dans le Développement des compétences. Cette ouverture facilite également l'accès aux programmes existants de soutien aux entreprises et entrepreneurs offerts par Développement économique Canada.

AUPRÈS DE DESJARDINS

Le partenariat entre le Mouvement Desjardins et le Réseau vient de franchir une étape importante et permet d'inscrire une collaboration historique. Suite à une évaluation positive du CORE Québec-Est, le projet-pilote *Produit de solidarité en crédit communautaire Microcrédit aux entreprises Desjardins* entre le Fonds d'emprunt économique communautaire (Québec) et la Vice-présidence Desjardins Québec-Est a été renouvelé pour au moins 4 ans. Ce projet accorde un soutien à la capitalisation (25 000\$ /an) et aux opérations en soutenant l'engagement d'une ressource à l'accompagnement (50 000\$/an). Des négociations sont en cours présentement entre le Réseau et Desjardins sur le déploiement du projet-pilote pour les autres régions du Québec en donnant la priorité aux régions où les membres du Réseau sont présents.

AUPRÈS DES AUTRES PARTENAIRES FINANCIERS

Dans nos démarches d'autofinancement, nous avons acquis un appui important. En effet, un consortium de partenaires ayant à sa tête la Caisse d'économie solidaire Desjardins appuyé par la CSQ donnera un soutien financier de 25 000\$ pour 2 ans, pour la première année, se joignent à eux la CSN et FondAction pour un montant de 10 000\$. Cette contribution viendra soutenir le travail relié à la mission sociale de lutte à la pauvreté et de développement d'une économie plus solidaire. Un soutien de la Fondation pour la formation économique (FTQ) est aussi à souligner.

LA CAPITALISATION

Au sujet de la capitalisation, une réflexion est actuellement en marche sur l'approvisionnement et les coûts reliés à celui-ci. Les fonds membres du Réseau, en particulier les fonds plus jeunes, ont un besoin urgent d'augmenter leur capacité à prêter. Les besoins et les demandes sont à la hausse et les ressources sont limitées. Des démarches et des rencontres avec les fondations religieuses ont été amorcées afin de trouver certaines solutions. Le projet de partenariat avec le mouvement Desjardins *Produit de solidarité en crédit communautaire Micro crédit aux entreprises* vient aussi répondre à ce besoin.

En outre, nous avons des ententes avec certains contributeurs, on parle ici du RISQ et de FilAction. Nous avons formé un comité de travail afin de voir les avenues de la mise en place d'un fonds de dotation administré par le Réseau permettant de répondre aux besoins des membres.

Extrait de la section sur la capitalisation

«En ce qui concerne le financement, l'une des conditions de développement et de survie des OBNL du secteur du crédit communautaire, comme pour plusieurs entreprises d'économie sociale, réside dans leur capacité à mobiliser des ressources financières à la capitalisation, par des prêts, des dons ou des subventions, à un coût d'approvisionnement réaliste. Le crédit communautaire peut exister et réaliser sa mission de développement social et économique uniquement en raison des investisseurs - prêteurs ou donateurs - qui capitalisent les initiatives locales. Outre la législation fédérale qui permet, dans le cas d'un Fonds communautaire ou d'un Cercle d'emprunt reconnu comme organisme de bienfaisance, d'émettre un reçu pour fins d'impôt à un investisseur donateur, les organismes de crédit communautaire ne peuvent offrir aucun incitatif fiscal à des prêteurs intéressés à y investir.»¹

«En d'autres termes, pour se développer, l'investissement à vocation communautaire, a besoin notamment d'outils fiscaux comparables à ceux accordés à d'autres types d'investissement (tels crédits d'impôts), qui offrent des avantages aux prêteurs et aux donateurs intéressés, au même titre qu'un placement dans une caisse de retraite. La forte valeur sociale ajoutée justifie amplement la mise en place de mécanismes fiscaux de support. Terminons en rappelant que cet exercice aura des résultats probants que s'il existe une étroite collaboration entre les autorités fiscales provinciale et fédérale sans quoi de telles dispositions pourraient ne pas offrir les effets escomptés.»²

¹ «Proposition pour un nouveau droit québécois des associations personnifiées» Me Rémy-Noël POULIN, avocat, Le Fonds d'emprunt économique communautaire (Québec), Le Réseau du crédit communautaire du Québec, Dans le cadre de la consultation sur les Propositions pour un nouveau droit des associations personnifiées, Février 2005, p. 9 • ² Ibid p. 25

Dans notre réflexion sur l'équité et la pérennité des pratiques, nous tenons à souligner le travail exceptionnel qui a été fait par le Chantier de l'économie sociale auprès du gouvernement fédéral et d'autres partenaires afin de créer une Fiducie. Celle-ci pourra donner accès à du capital permanent et d'équité aux entreprises d'économie sociale. Le Réseau a participé à la négociation et au développement du projet en tant que membre du c.a. et du comité sur la fiducie du Chantier de l'économie sociale. Le Réseau a par ailleurs appuyé formellement le projet déposé par le Chantier lors du concours ouvert par le gouvernement fédéral.

Également, le Réseau a déposé un mémoire au Registraire des entreprises répondant à son document de consultation sur les associations personnifiées.

DÉFIS DE LA PROCHAINE ANNÉE

- Faire reconnaître les pratiques des Cercles d'emprunt par les différents acteurs du développement économique.
- Travailler à la mise en place d'un fonds de dotation permettant l'approvisionnement en capitaux et la pérennité des pratiques du crédit communautaire.
- Faire reconnaître auprès des bureaux régionaux du DEC les fonds d'emprunt communautaire comme entreprises d'économie sociale dans certaines régions.
- Faire reconnaître notre accompagnement à long terme au Secrétariat à la jeunesse.
- Obtenir un financement adéquat afin de supporter le développement de nouveaux groupes dans les régions non desservies par le crédit communautaire.
- Consolider le positionnement du crédit communautaire comme un acteur économique et social auprès des instances régionales et nationales du développement économique (CRÉ et MRC).

Une maturité de sa vie démocratique et associative

Après cinq ans, le Réseau regroupe 19 membres actifs et un membre partenaire soit 11 Cercles d'emprunt et 9 Fonds communautaires d'emprunt répartis dans 11 régions administratives. Cette année, le Réseau s'était donné de gros défis pour sa vie associative: la structuration de sa vie interne et associative.

Ce petit Réseau, au départ, a grandi et doit faire le point sur ses orientations. Pour ce faire, il a réfléchi à la mise en place d'un congrès d'orientation. Le conseil d'administration en donnant la priorité à l'organisation des activités reliées à l'Année internationale du micro-crédit a reporté le congrès d'orientation prévu en juin 2005 à l'année suivante.

Afin de répondre aux enjeux démocratiques et de communication entre les membres, le Réseau s'est donné des objectifs d'élargissement des structures de consultation et de prise en charge de sa vie démocratique. Des comités ont reçu des responsabilités : les critères de répartition du financement, les stratégies de financement, la vision du développement et de la consolidation du Réseau, révision des statuts et règlements. La mise en place d'un comité d'organisation du travail et des ressources humaines a permis de développer des outils (une politique des conditions de travail, un contrat de travail) et favoriser l'engagement d'une adjointe administrative. Au sujet de la formation, le colloque annuel s'est transformé en un événement national pancanadien ayant comme sujet le micro-crédit. Le Réseau a toutefois soutenu une formation sur l'analyse financière développée par un membre et offert à certains groupes.

Nous sommes en voie d'être localisé dans des locaux plus grands (339 pieds carrés) ce qui facilitera l'expansion d'une équipe de travail prête à relever les défis du plan d'action du Réseau.

Au sujet du développement, la priorité a été de soutenir les deux Fonds en démarrage membre du Réseau : l'Association communautaire d'emprunt de la Rive-sud (ACERS) et le Crédit d'entraide Témiscouata (démarrage en février 2005). Le Réseau a assuré la formation de directrice-directeur des nouveaux organismes. Une rencontre avec les partenaires du Crédit entraide Témiscouata a été nécessaire afin de favoriser le démarrage du Fonds.

Ce qui n'a pas empêché de rencontrer des organisations dans certaines régions dans leur réflexion pour la mise en place des pratiques de crédit communautaire.

- 1 rencontre Beauce/Amiante, des demandes d'information d'une députée, d'enseignante et d'agent de développement
- 1 rencontre d'information donnée par le Fonds d'emprunt communautaire de la Mauricie avec CLD d'Autray (suivis téléphoniques et courriels, congrès ACLDQ)
- 1 rencontre d'information avec la Coalition de lutte à la pauvreté des Érables et liens avec le Fonds d'emprunt communautaire de la Mauricie
- Contact : Baie James, Bonaventure & Avignon

DÉFIS DE LA PROCHAINE ANNÉE

- Établir un diagnostic organisationnel et une planification stratégique
- Concevoir (formaliser) un plan de formation des fonds et des cercles en démarrage (support technique)
- Finaliser le plan d'accréditation et de formation avec une échéance précise
- Avoir un Congrès d'orientation qui permettra d'avoir une vision d'ensemble et de faciliter et créer des débats
- Développer des liens sociaux entre les membres par des activités conviviales.
- Construire une régie interne afin de clarifier les statuts de membres : cotisation, obligations de participation, accréditation, évaluation, rôle des instances.

Un acteur reconnu par ses partenaires et plus crédible

Dans ses démarches de reconnaissance financière et politique, le Réseau a construit une image institutionnelle crédible d'acteur de la finance solidaire. Un acteur qui prend la parole dans les débats publics sur les enjeux de la lutte à la pauvreté et du développement d'une économie solidaire.

Envoi d'un mémoire sur la loi 57, Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, «Le crédit communautaire, un outil de lutte à la pauvreté»

Par ailleurs, des outils remarquables et professionnels ont favorisé la consolidation de l'image institutionnelle du Réseau. La mise en ligne du site Internet a permis d'augmenter notre visibilité et veut être un outil de communication entre les membres par son volet intranet.

L'arrivée d'une adjointe ayant les responsabilités de l'information et des communications a facilité les liens avec les membres et la mise à jour du site Internet. Des efforts de visibilité auprès des publics du monde économique et des milieux d'affaires est amorcé par la parution d'articles sur les pratiques du crédit communautaire : Articles dans le journal des Affaires ; Entrevue dans la revue PME, (janvier- février).

Malgré un effort constant, beaucoup de travail reste à faire auprès des médias de masse. Nous devons toujours défendre et faire reconnaître les pratiques de micro-crédit développées au Québec qui ont déjà 15 ans. Pour ce faire, en cette Année Internationale du micro-crédit, le Réseau s'est donné un objectif de visibilité auprès de ses partenaires et de la population. Un comité issu de l'assemblée générale a présenté un plan de communication et d'activités. Des démarches sont amorcées depuis janvier 2005 :

- Semaine nationale du micro-crédit du 15 au 23 octobre 2005;
- Colloque national avec des invités internationaux du 21 au 23 octobre 2005;
- Contact avec Développement Internationale Desjardins et participation dîner-conférence DID lors des Assises Desjardins;
- Financement par le Secrétariat à la jeunesse de 20 000 \$ pour le colloque afin de soutenir le volet jeune du colloque;
- Des outils de financement et d'offre de visibilité ont été développés;
- Engagement de personnel pour le soutien (contenu et logistique colloque et activités des régions);
- Négociation pour qu'une motion soit déposée à l'Assemblée nationale par les Ministre Audet / Ministre Bécharde;
- Membre du comité canadien pour la reconnaissance de travail du micro crédit au Canada.

Nous avons assuré une présence plus constante dans nos représentations auprès de nos partenaires. Ce qui a permis de faire reconnaître le crédit communautaire comme le premier échelon de financement et de consolider certaines alliances des partenaires de la finance solidaire, en particulier, FONDACTION, FILACTION, de la Caisse d'économie solidaire Desjardins, du Chantier de l'économie sociale et du RISQ. De plus, cette reconnaissance s'est concrétisée par les apports suivants :

- Participation au Congrès Réseau du DEC à Sault Ste-Marie.
- Reconnaissance du Réseau québécois du crédit communautaire comme un réseau important au Canada dans le micro-crédit.
- Participation au Congrès de l'ACLDQ, Octobre 2005,
- Participation au colloque de la Fondation de l'entrepreneurship (février 2005).
- Implication du Réseau dans la formation d'un Réseau de la finance solidaire et du Réseau canadien de l'investissement communautaire.
- Participation au Forum populaire 7-8 octobre 2004.

LE RÉSEAU EST MEMBRE DE CERTAINES STRUCTURES OU COALITIONS :

- Membre du conseil d'administration du Chantier d'économie sociale et membre du comité de la fiduciaire, changement du statut juridique, participation au contenu du mémoire du Chantier, Membre du Comité sur les relations avec le Canada anglais.
- Nous participons, avec un vingtaine de chercheurs universitaires et d'acteurs terrains, au comité de l'Alliance de recherche université-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) chantier d'activités partenariales (CAP) sur le financement de l'économie sociale.
- Membre de la coalition Réseau de vigilance, coalition qui surveille les changements des structures et des politiques publiques pouvant défavoriser la population et la solidarité collective (regroupant une quarantaine de groupes de coalition d'organismes communautaires et syndicaux).
- Membre du Réseau canadien du développement économique communautaire (DEC).

Les membres du Réseau sont aussi membres de regroupements ou de coalition tel que le Chantier de l'économie sociale, le Réseau canadien du DEC, les tables régionales de lutte à la pauvreté, des pôles régionaux d'économie sociale. Ils seront aussi interpellés et impliqués dans les organisations qui travaillent auprès de clientèle particulière : les femmes, les jeunes, les immigrantes, etc. Par exemple, certains cercles et fonds d'emprunt au féminin sont associées à la Fondation canadienne des femmes.

DÉFIS DE LA PROCHAINE ANNÉE:

- Maintenir une présence dans les représentations auprès de nos alliances.
- Se faire connaître du public.
- Consolider l'image institutionnelle du Réseau.
- Enrichir le site Internet et favoriser son utilisation
- Développer et consolider les communications internes du Réseau. Se doter d'outils de communication internes (Bulletin).

Je lève mon chapeau aux efforts conjugués d'une équipe dynamique et compétente. Les pratiques du crédit communautaire ont eu des portes-paroles convaincus et convaincants. La volonté de démontrer le dynamisme et les valeurs qui sous-tendent le Réseau a été entendue.

Merci à Linda Maziade, Mona Beaulieu, Manon Sévigny, et plus récemment à André Ouellet, qui ont assumé ces dernières années les responsabilités de présidente et de président du Réseau et se sont dévoués pour que la crédibilité du Réseau soit reconnue.

Bravo pour le travail d'équipe !

Bravo pour ces cinq ans, pour cette persévérance, pour ce travail accompli par ces femmes et ces hommes, ces bâtisseurs (es) !!

Lucie Villeneuve

Coordonnatrice



Exemples et témoignages



Le Bouvillon Doré

Depuis six mois, une nouvelle boucherie, *Le Bouvillon Doré*, a pignon sur rue à Rimouski, au 138 A rue St-Germain est. Les propriétaires, Sylvain Brillant et Sylvie Sirois vous offrent chaque jour des produits de qualité tels que du bœuf local et biologique, des mets préparés, des fondues de toutes sortes, des saucisses fraîches de saveurs variées et plus de 90% des charcuteries sont faites sur place. Avec plus de 30 ans d'expériences, *Le Bouvillon Doré* offre des produits de première qualité et des produits régionaux. Le Réseau Accès Crédit a participé au montage financier pour le démarrage de cette entreprise fort prometteuse. Informations: (418) 722-0117

RÉSEAU ACCÈS CRÉDIT • BAS ST-LAURENT



Diva Expeditions

Diva Expeditions is the brainchild of Marie-France Gravel, an outdoor enthusiast with many years of experience in travel/tourism and more specifically outdoor adventure retreats. Marie-France's love for the Tremblant region, her recognition of what the area has to offer as well as a passion for the outdoors motivated her to develop a business that is truly unique to the Laurentian region. What started as an idea in Marie France's inventive mind and daring spirit gradually transformed itself into DIVA Expeditions; a fresh and dynamic company that is peaking the interest of local residents as well as tourists who want to take part in the distinctive experience that is DIVA.

PROJETS COMMUNAUTAIRES DES LAURENTIDES • LAURENTIDES



Concept Draperie

Concept Draperie est une entreprise familiale gérée par un couple. Par leurs formations, leurs expertises et leurs talents, ces promoteurs font connaître leurs produits et services de qualité aux clients. Cette entreprise a pour mission de concevoir, confectionner, vendre et installer de la draperie haute gamme ayant un design exclusif aux exigences des designers et des clients.

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE D'EMPRUNT DE MONTRÉAL (ACEM) • MONTRÉAL



Judith Leba • couturière

Mme Leba aimerait offrir un service de conception et de fabrication de modèles uniques de robes de fête pour les enfants de 2 à 10 ans spécifiquement destiné à la communauté africaine. Ses créations uniques portent sur une sélection soignée de tissus et d'accessoires. Actuellement, Mme Leba demande un financement de 2000\$ au fonds d'accès au micro-crédit qui lui servira à acheter une machine à coudre professionnelle. Cette machine lui permettra d'augmenter sa productivité et de développer un produit artisanal plus perfectionné qui la positionnera d'une façon plus avantageuse envers ses concurrents.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE L'EST (CDEST) • MONTRÉAL



L'Astragale

L'Astragale est une entreprise d'économie sociale qui œuvre dans le domaine de la danse professionnelle. Des cours de danse de haut calibre sont dispensés pour tous les âges, tous les niveaux et ce dans plusieurs styles. Actuellement, plus de 300 danseurs y reçoivent une formation de qualité. L'entreprise a aussi une mission éducative auprès des jeunes. Depuis deux ans, *L'Astragale* est affiliée à deux instances scolaires pour offrir des programmes danse-étude. Le Fonds communautaire d'emprunt de la Mauricie est fier d'avoir soutenu financièrement l'entreprise et ainsi contribuer à leur développement.

FONDS COMMUNAUTAIRE D'EMPRUNT DE LA MAURICIE • MAURICIE



L'amulette • joaillerie

Bénédicte Séguin, joaillière de formation, a démarré ses activités entrepreneuriales cette année et elle en est bien fière. Véritable touche-à-tout, elle se débrouille pour transformer tout ce qui lui tombe sous la main en de superbes œuvres d'art! Ses projets sont si nombreux qu'il faudra sans doute visiter son futur atelier boutique pour y découvrir et admirer toutes ces transformations de matières. Son démarrage reflète bien sa polyvalence : elle a su profiter de différentes ressources collaborant au démarrage d'une entreprise, dont les Cercles d'emprunt de Charlevoix. Elle dit qu'elle y a puisé une source d'encouragement constante, un vrai petit bijou!

CERCLES D'EMPRUNT DE CHARLEVOIX • CAPITALE NATIONALE



Nitex

Kathy Jones est diplômée du Projet d'entreprises *Aurora*. Elle est propriétaire de *Nitex*, entreprise qui conçoit, fabrique et distribue des oreillers décoratifs, des couettes et des couvre-lits. En 1981, Kathy termine ses beaux-arts et décide de transposer son amour pour le design en projet d'affaire. Après avoir suivi notre programme, elle se lance en affaire à son domicile. Elle possède alors qu'une machine à coudre et un seul client. Aujourd'hui, Kathy est propriétaire de cinq machines à coudre et d'une presse à vapeur. Elle fournit des clients dans le domaine de l'industrie de la fabrication en gros, des magasins de tissu et de linge de maison. Elle fait également de la sous-traitance pour dix autres clients. Ses revenus ont grimpé de 80%. Elle prévoit donc louer de l'espace à des fins d'expansion.

AURORA • MONTRÉAL



Les Soies de Mini Fée

Lors de ma formation en design de mode en 1994, j'ai été fascinée par le fait que l'on puisse créer soi-même les couleurs et les motifs sur un tissu. La soie fut mon coup de foudre. Matière noble, tombée exceptionnelle, richesse et éclat des couleurs, sensation d'enveloppement et de protection. Je désirais créer mon entreprise de lingerie en soie peinte à la main. Plusieurs événements ont retardé mon projet mais je ne l'oubliais pas. En 2003, un cours de réorientation de carrière me confirmait mon besoin vital de créativité. J'ai alors exploré quelques pistes et la peinture sur soie s'est présentée à moi comme par magie. J'ai alors fait le grand saut, mon cœur vibrait à tout rompre.

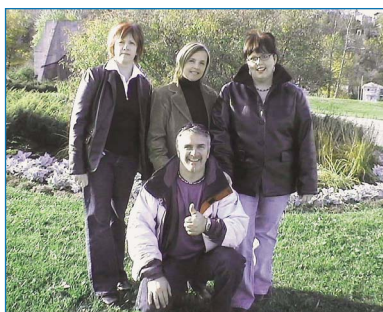
FONDS D'EMPRUNT COMMUNAUTAIRE FÉMININ • LAURENTIDES



Mozaïk Éditions musicales • Luc Simard et Ève Martin

Spécialisée dans l'édition musicale et la promotion de la musique classique contemporaine de compositeurs québécois et canadiens, *Mozaïk* édite ses premiers produits suite à plusieurs demandes d'élèves, de collègues et de détaillants de partitions. Luc œuvre dans le milieu musical depuis 11 ans (copiste, arrangeur, violoniste, compositeur et pédagogue) et connaît les besoins du marché. Il est secondé par Ève qui a une formation universitaire en chant classique et en production théâtrale et une expérience de 12 ans dans le domaine. Comme les partitions manuscrites impliquent souvent des frais onéreux pour un orchestre (un arrêt de 15 minutes des 67 musiciens de l'OSQ coûte environ 1000\$) leur retranscription sur support informatique permet une meilleure lisibilité et évite les erreurs. Luc et Ève sont accompagnés par le Fonds d'emprunt économique communautaire (Québec) depuis juin 2004.

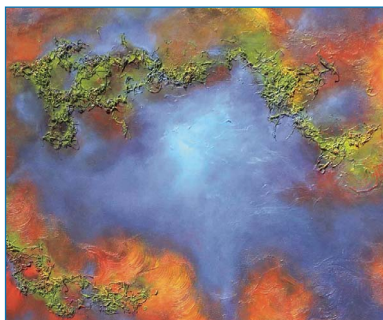
FONDS D'EMPRUNT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE (QUÉBEC) • CAPITALE NATIONALE



L'Osmose

Une équipe de quatre personnes, Nicole Laforest, Claire Morin, Louise Morin et Sylvain Tremblay, soucieuse de garder en région et surtout de rendre heureuse notre jeunesse, a créée le Centre Sportif et Culturel *L'Osmose*. Notre organisme exploite en compagnie de jeunes plusieurs activités dont le skate, le patin de rampe, et le bmx. *L'Osmose* crée de multiples activités culturelles et sportives intéressantes comme des spectacles, des démos sportifs et des soirées dansantes. Un projet comme celui-ci demande beaucoup de soutien et d'implication de la part de plusieurs partenaires. Le *Cosmece* a été pour nous une découverte exceptionnelle de soutien et de compétence qui nous permettra de devenir une entreprise des plus convoitée. Leur approche personnelle nous permet d'avancer sans ajouter au stress que demande la création d'entreprise. Merci au *Cosmece*.

FONDS D'ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE INC. • SAGUENAY LAC-ST-JEAN



Lise Lamontagne

Lise Lamontagne est une artiste peintre passionnée qui s'est donnée pour mission « l'éveil des consciences ». Grâce à son originalité, à sa créativité et à son âme d'artiste, Lise Lamontagne offre des cours de peinture et de créativité permettant à chacun de découvrir son potentiel créatif et artistique ou tout simplement de pouvoir s'exprimer librement à travers la peinture. Pour suivre ses cours, il n'est pas nécessaire de savoir dessiner ni d'avoir des connaissances en peinture. Le but visé est de se faire plaisir et de s'amuser à découvrir la magie des couleurs et des formes que vous inventerez. Tout le matériel est fourni. La peinture c'est la voie de l'âme!

CERCLES D'EMPRUNT D'OPTION FEMMES EMPLOI • OUTAOUAIS



Liste des membres du réseau québécois du crédit communautaire

CAPITALE NATIONALE

Fonds d'emprunt économique communautaire de Québec

336 rue du Roi, bureau 130
Québec (Québec) G1K 2W5
Téléphone: (418) 525-0139
Télécopieur: (418) 525-6960
www.fonds-emprunt.qc.ca
info@fonds-emprunt.qc.ca

Cercles d'emprunt de Charlevoix Maison du développement local

6 rue St-Jean-Baptiste, local 102
Baie St-Paul (Québec) G3Z 1L7
Téléphone: (418) 435-3673 # 245
Télécopieur: (418) 435-0126
annie_ccec@hotmail.com

MONTREAL

Association communautaire d'emprunt de Montréal (ACEM)

3680, Jeanne Mance, bureau 319
Montréal (Québec) H2X 2K5
Téléphone: (514) 843-7296
Télécopieur: (514) 843-6832
www.acemcreditcommunautaire.qc.ca
info@acemcreditcommunautaire.qc.ca

Corporation de développement de l'est / CDEST

4435, rue de Rouen,
Montréal (Québec) H1V 1H1
Téléphone: (514) 256-6825
Télécopieur: (514) 256-0669
www.cdest.qc.ca
gplourde@cdest.qc.ca

Cercles d'emprunt de Montréal

4475, boul.Saint-Laurent, suite 201,
Montréal (Québec) H2W 1Z8
Téléphone: (514) 849-3271
Télécopieur: (514) 284-9502
cercles@cerclesdemprunt.com
www.cerclesdemprunt.com

Aurora

(YMCA Notre-Dame-de-Grâce) (cercles)

5925, Monkland avenue
Montréal (Québec) H4A 1G7
Téléphone: (514) 481-5445
Télécopieur: (514) 481-3588
lyssa.ballesteros@ymcamontreal.qc.ca

LAVAL

Société communautaire lavalloise d'emprunt (SOCLE)

352, boul. des Laurentides, bureau 103
Laval (Québec) H7G 2T8
Téléphone: (450) 668-1200
Télécopieur: (450) 668-1200
www.socle.org
socle@qc.aira.com

LAURENTIDES

Fonds d'Emprunt Communautaire Féminin Projets communautaires des Laurentides

508 rue Principale
Lachute (Québec) J8H 1Y3
Téléphone: (450) 562-3553
Télécopieur: (450) 562-1601
frochon_fecf@bellnet.ca

Fonds communautaire d'accès au micro-crédit

100 boul. Ducharme, bureau 230
Ste-Thérèse (Québec) J7E 4R6
Téléphone: (450) 437-1635
Télécopieur: (450) 437-8938
www.fondsmicrocredit.qc.ca
info@fondsmicrocredit.qc.ca

BAS SAINT-LAURENT

Réseau Accès-crédit

12 St-Pierre, bureau 10
Rimouski (Québec) G5L 1T3
Téléphone: (418) 722-8535
Télécopieur: (418) 722-8627
www.reseauaccescredit.com
atena.andre@globetrotter.net

Crédit entraide Témiscouata (partenaire)

3 A, rue Hôtel-de-Ville
Notre-Dame-du-Lac (Québec) G0L 1X0
Téléphone: (418) 899-0147
Télécopieur: (418) 899-0435
cetemis@bellnet.ca

SAGUENAY-LAC ST-JEAN

Fonds d'entraide communautaire Inc. Cercles d'emprunt du Saguenay Lac-St-Jean

240, rue Bossé
Chicoutimi (Québec) G7J 1L9
Téléphone: (418) 698-1176
Télécopieur: (418) 543-9912
presbytere.fec@qc.aira.com

MAURICIE

Fonds communautaire d'emprunt de la Mauricie Cercles d'emprunt Mauricie

743, boulevard du St-Maurice
Trois-Rivières (Québec) G9A 3P5
Téléphone: (819) 371-9050
Télécopieur: (819) 371-7968
fcem@fcem.qc.ca
www.fcem.qc.ca

MONTÉRÉGIE

Association communautaire d'emprunt de la Rive-Sud (ACERS)

1800 rue St-Pierre,
Lemoyne (Longueuil) J4P 3K2
Téléphone: (450) 465-0039
www.acers.qc.ca
info@acers.qc.ca

Cercles d'entraide de la Rive-Sud

230 rue Bréboeuf, suite 201
Beloeil (Québec) J3G 5P3
Téléphone: (450) 446-8279
Télécopieur: (450) 446-3806
www.caers.ca
cerclesmonteregie@videotron.ca

ESTRIE

Initiation au développement entrepreneurial de l'Estrie (IDEE)

234, rue Dufferin, suite 305
Sherbrooke (Québec) J1H 4M2
Téléphone: (819) 829-5111
Télécopieur: (819) 829-5143
www.idee.qc.ca
idee@idee.qc.ca

OUTAOUAIS

Cercles d'emprunt d'Option femmes Emploi

365, boul. Gréber, bureau 203
Gatineau (Québec) J8T 5R3
Téléphone: (819) 246-1725
Télécopieur: (819) 246-5310
info@femmesemploi.qc.ca